

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: OWADEX

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: BE2023-0014

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0031374-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	8
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Owadex

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	ARGO Chemicals Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością
	Adresse	Garncarska 9 61-817 Poznań Pologne
Numéro de l'autorisation	BE2023-0014	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0031374-0000	
Date de l'autorisation	07/09/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	25/08/2033	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	ARGO CHEMICALS Marcin Pawlak
Adresse du fabricant	Garncarska 9 61-817 Poznań Pologne
Emplacement des sites de fabrication	Poleska 44 25-325 Poznań Pologne
	Karpia 24 61-619 Poznań Pologne
	Swarzędzka 17 62-006 Janikowo Pologne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1404 - Transfluthrine
Nom du fabricant	BAYER SAS, Sciences de l'environnement
Adresse du fabricant	16 rue Jean-Marie Leclair, CS 90106 CS 90106 F-69266 Lyon Cedex 09 France
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Vapi Private Limited (anciennement, Bilag Industries Pvt. Ltd.) Phase II, GIDC, Vapi-396195 État du Gujarat Inde
Substance active	1404 - Transfluthrine
Nom du fabricant	2022 Environmental Science FR S.A.S (acting for Environmental Science U.S. LLC.)
Adresse du fabricant	3, place Giovanni Da Verrazzano 69009 Lyon France
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Vapi Private Limited (Formerly, Bilag Industries Pvt. Ltd.) II Phase, GIDC Vapi-396195 Gujarat Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Transfluthrine		Substance active	118712-89-3	405-060-5	3,4
MMB	3-methoxy-3-methylbutan-1-ol	Substance non active	56539-66-3	260-252-4	51,6

2.2. Type de formulation

VP - Produit diffuseur de vapeur

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations nationales/régionales applicables.

Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations nationales/régionales applicables.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Recueillir le produit répandu.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Insecticide contre les mouches à fruits et les moustiques à usage intérieur par des non-professionnels

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Drosophilidae:
Nom commun: Mouche à fruits
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Culicidae:
Nom commun: Moustiques Aedes
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Culicidae:
Nom commun: Moustique de maison
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur

pour usage intérieur (salle de bain, cuisine et chambres)

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application manuelle

Description détaillée:

Diffuseur passif

Assurez une circulation d'air forcée dans la pièce (par exemple, un ventilateur) pendant au moins 8 heures par jour. Placez-la à 1 m de distance des murs.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Une plaquette pour une surface de 16 m² (environ 40 m³).

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

La plaquette unique protège une surface de 16 m² (environ 40 m³) jusqu'à 4 mois contre les mouches à fruits et les moustiques.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

sac : de 1 à 10 plaquettes, par intervalles de 1

(PET, PET/PET met/PE, PET/ALU/PE, PET/PE, PA/PE, PE, LDPE, PET/EVM, PETMET/PE, PET/PE(EVOH), PE/PE, PP /PE, PE/EVOH)

sachet : de 1 à 10 plaquettes, par intervalles de 1

(PET, PET/PET met/PE, PET/ALU/PE, PET/PE, PA/PE, PE, LDPE, PET/EVM, PETMET/PE, PET/PE(EVOH), PE/PE, PP /PE, PE/EVOH)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

La plaquette unique protège une surface de 16 m² (environ 40 m³) jusqu'à 4 mois contre les mouches à fruits et les moustiques. Pour une efficacité optimale, assurez une circulation d'air forcée dans la pièce (par exemple, un ventilateur) pendant au moins 8 heures par jour. Placez-la à 1 m des murs.

Déballiez la plaquette et posez-la verticalement dans la zone à protéger ; choisissez un endroit avec circulation d'air, mais loin des fenêtres ouvertes, des courants d'air et des sources de chaleur (radiateur, lumière directe du soleil).

Le produit commence à agir sur les organismes cibles environ 24 heures après l'utilisation.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir la section 5.2

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir la section 5.3

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir la section 5.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir la section 5.5

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Insecticide contre les fourmis à usage intérieur par des non-professionnels

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Lasius niger Nom commun: Fourmis Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur pour une utilisation à l'intérieur (dans de petits espaces confinés (par exemple, armoires, meubles d'évier))
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée: Diffuseur passif
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Une plaquette pour une surface maximale de 30 m ³ Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: La plaquette unique protège une armoire ou un autre petit espace (max 30m ³) jusqu'à 4 semaines contre les fourmis.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

sac : de 1 à 10 plaquettes, par intervalles de 1

(PET, PET/PET met/PE, PET/ALU/PE, PET/PE, PA/PE, PE, LDPE, PET/EVM, PETMET/PE, PET/PE(EVOH), PE/PE, PP /PE, PE/EVOH)

sachet : de 1 à 10 plaquettes, par intervalles de 1

(PET, PET/PET met/PE, PET/ALU/PE, PET/PE, PA/PE, PE, LDPE, PET/EVM, PETMET/PE, PET/PE(EVOH), PE/PE, PP /PE, PE/EVOH)

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

La plaquette unique protège une armoire ou un autre petit espace jusqu'à 4 semaines contre les fourmis. Déballez la plaquette et placez-la dans un endroit à protéger (30m3).

Le produit commence à agir sur les organismes cibles environ 24 heures après l'utilisation.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir la section 5.2

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir la section 5.3

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir la section 5.4

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir la section 5.5

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Insecticide contre les mouches domestiques pour une utilisation à l'intérieur par des non-professionnels

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Musca domestica*
Nom commun: mouche domestique
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur

pour une utilisation à l'intérieur (salle de bains, cuisine et chambres)

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application manuelle

Description détaillée:

Diffuseur passif

Assurez une circulation d'air forcée dans la pièce (par exemple, un ventilateur) pendant au moins 8 heures par jour. Placez-la à 1 m de distance des murs.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Une plaquette pour une surface de 16 m² (environ 40 m³).

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

Une seule plaquette protège une surface de 16 m² (environ 40 m³) pendant 4 mois contre les mouches.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

sac : de 1 à 10 plaquettes, par intervalles de 1

(PET, PET/PET met/PE, PET/ALU/PE, PET/PE, PA/PE, PE, LDPE, PET/EVM, PETMET/PE, PET/PE(EVOH), PE/PE, PP /PE, PE/EVOH)

sachet : de 1 à 10 plaquettes, par intervalles de 1

(PET, PET/PET met/PE, PET/ALU/PE, PET/PE, PA/PE, PE, LDPE, PET/EVM, PETMET/PE, PET/PE(EVOH), PE/PE, PP /PE, PE/EVOH)

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Une seule plaquette protège une surface de 16 m² (environ 40 m³) pendant 4 mois contre les mouches.
Pour une efficacité optimale, assurez une circulation d'air forcée dans la pièce (par exemple, un ventilateur) pendant au moins 8 heures par jour. Placez-la à 1 m de distance des murs.

Déballez la plaquette et posez-la verticalement dans la zone à protéger ; choisissez un endroit avec circulation d'air, mais loin des fenêtres ouvertes, des courants d'air et des sources de chaleur (radiateur, lumière directe du soleil).
Le produit commence à agir sur les organismes cibles environ 24 heures après l'utilisation.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir la section 5.2

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir la section 5.3

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir la section 5.4

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir la section 5.5

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Lisez toujours l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivez toutes les instructions fournies.

Adoptez des méthodes de lutte intégrée contre les ravageurs, telles que l'alternance entre les stratégies de traitement au cours du régime de traitement (biologique, chimique et culturel), en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'utilisation, etc.).

Dans la mesure du possible, il est recommandé de combiner les traitements d'application avec des mesures non chimiques.

Lorsqu'une période de contrôle prolongée est nécessaire, il convient d'alterner les traitements avec des produits ayant des modes d'action différents.

5.2. Mesures de gestion des risques

Tenir hors de portée des enfants.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Éviter le contact avec les yeux.
Ne pas utiliser à proximité d'aquariums avec des poissons et de terrariums.
Ne pas utiliser en présence de chats.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Fournir un accès à l'air frais.
Protéger le corps contre l'hypothermie.
Laver la peau avec de l'eau et du savon.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Dans tous les cas de suspicion de réaction allergique, d'empoisonnement ou d'ingestion, consulter un médecin.
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Traiter les résidus du produit et l'emballage vide comme des déchets dangereux et envoyer à une entreprise agréée pour l'élimination conformément aux réglementations locales.
Éviter le rejet dans l'environnement.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver hors de portée des enfants, à l'écart des aliments, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Conserver dans un endroit frais et sec, dans son emballage d'origine non ouvert.
Stocker à l'abri de la lumière du soleil.
Protéger du gel.
Durée de conservation : 1 an

6. Autres informations

Le produit biocide consiste en une natte de cellulose imprégnée, d'une dimension approximative de 15,5 cm x 10 cm, enfermée dans un boîtier en plastique perforé (PP). Les informations quantitatives sur la composition du biocide correspondent à 190 mg de substance active/plaque.